

La Francophonie à Moncton, New Brunswick: un certain malaise

LA PRESSE : 12/09/198

JEAN-MARC LÉGER

L'auteur est conseiller en relations internationales.

Rien ne sera décidément épargné à notre malheureuse Francophonie. Le gouvernement fédéral a entrepris à son endroit une sorte de vaste OPA dont l'expression la plus éloquente a été la candidature (après celle d'Ottawa pour les prochains « Jeux de la Francophonie ») de la ville de Moncton — retenue par défaut — pour le VIII^e Sommet. Ni l'Acadie, ni la Francophonie n'ont, semble-t-il, mérité cela.

Entendons bien. S'il est un peuple qui peut à juste titre accueillir des manifestations francophones de toute nature, en particulier une conférence « au sommet », c'est assurément le peuple acadien. D'abord, il jouit d'un droit d'aînesse dans la francophonie nord-américaine (Port-Royal, 1604, avant même Québec). Ensuite, il est fondé plus que tout autre en raison de son émouvant courage, de sa fidélité, de son dynamisme innovateur, à invoquer la solidarité des peuples de langue française.

On ne saurait applaudir pour autant au choix du New Brunswick et de Moncton. Sans doute, cette ville est-elle devenue une sorte de centre intellectuel et culturel pour une partie des Acadiens (notamment à cause de l'université, incontestable réussite) mais elle n'est pas perçue ainsi par l'ensemble des Acadiens ni même par tous ceux du N.B. (N'allons surtout pas les appeler « Néo-Brunswickois » : « essayez de prononcer ce nom sans difficulté et sans rire », me faisait remarquer un universitaire acadien.)

Là où le bât blesse, ce n'est pas seulement en raison de la faible mesure de francité réelle de Moncton, ce n'est pas non plus à cause du souvenir du pittoresque maire Jones, pourchasseur infatigable de la moindre trace de français dans sa ville, voici une trentaine d'années. C'est à cause du personnage qu'évoque le nom même de la ville (un « k » en moins). Fidèle subordonné du célèbre colonel Lawrence, le lieutenant-colonel Robert Monckton a été l'un des principaux artisans du drame qu'ont vécu les Acadiens pendant dix ans et dont le « grand dérangement » de 1755, c'est-à-dire la déportation massive de la moitié d'entre eux, a été le point culminant. Lawrence trouva en Monckton un collaborateur à ce point acharné et exemplaire qu'il le fit nommer lieutenant-gouverneur, lorsqu'il accéda lui-même au gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

Les Acadiens ont été les victimes d'un véritable génocide, expulsés pour le plus grand nombre, exterminés pour les autres, tous spoliés : villages incendiés, terre et bétail confisqués, familles dispersées à travers la Nouvelle-Angleterre. Aujourd'hui, on retrouve dans les Maritimes moins du quart (500 à 600 000) des descendants des 20 000 Acadiens de 1750 ; les autres sont au Québec (800 000), en Louisiane (plus de 700 000), en Nouvelle-Angleterre (80 000) et même en France. (Rappelons que l'Acadie historique, c'était d'abord l'actuelle Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard (autrefois Île Saint-Jean), et seulement une partie du New Brunswick : celui-ci fut créé en 1784 par le conquérant comme colonie distincte. Une citation de l'historien américain George Bancroft souligne éloquemment l'ampleur du drame :

« Je ne sais pas si dans les annales de la race humaine, il peut se trouver le récit d'épreuves et d'afflictions aussi cruelles et subies au cours d'une période aussi longue que celles délibérément infligées aux

habitants français de l'Acadie. » (*History of the United States of America, from the discovery of the continent*, Boston, 1879)

On pourrait citer aussi Guy Frégault qui, commentant l'ouvrage de Rumilly sur l'Acadie, écrivait en 1956 :

« En réalité, l'expulsion massive de 1755-1762 fut une politique. Vue sous son vrai jour, elle apparaît comme l'épisode le plus dramatique, peut-être, de la lutte gigantesque que le monde français et le monde britannique se livrèrent pour la possession de l'Amérique du Nord et la prépondérance mondiale. Elle fut un crime bien entendu et il n'est pas mauvais qu'on le précise pour plus de clarté ».

Il serait peut-être encore temps en prévision du VIII^e Sommet, soit de rebaptiser la ville d'un nom qui évoque la naissance de l'Acadie (imaginerait-on pareil « Sommet », à Barbieville ou, plus près de nous, à Colborne-City ?) et en même temps de la franciser, deux objectifs parfaitement illusoire, soit de tenir ces assises ailleurs en Acadie. Il est dommage qu'on ne puisse pas envisager un « Sommet » itinérant : la conférence des chefs d'État et de gouvernement et la conférence ministérielle qui précède auraient pu se rendre dans quelques hauts lieux de l'Acadie historique, comme dans certains de ceux où les Acadiens préparent leur avenir. Ainsi, les éminents visiteurs auraient-ils pu dire, à l'instar du général De Gaulle recevant une délégation acadienne en 1968 : « L'Acadie par bonheur retrouvée ! »

Du moins, s'il faut boire la coupe jusqu'à la lie, et puisqu'il est de bon ton aujourd'hui de demander pardon pour les crimes contre l'humanité et les atrocités de toute espèce, pourquoi le gouvernement canadien et (à l'invitation de celui-ci), le gouvernement britannique ne saisiraient-ils pas l'occasion d'une pareille conférence internationale pour faire amende honorable et solliciter le pardon du peuple acadien ? Ce serait le moment ou jamais de le faire, en ajoutant à cette réparation morale minimale une indemnisation convenable. Ottawa a consenti un tel geste pour les citoyens d'origine italienne et japonaise, injustement emprisonnés pendant la Deuxième Guerre mondiale. Combien plus, le martyre et la spoliation du peuple acadien appellent-ils réparation exemplaire, après deux siècles et demi bientôt de cette entreprise génocidaire, l'une des plus atroces des temps modernes et que d'aucuns voudraient occulter, oublier, au nom de l'imposture qui s'appelle « unité nationale ». Je rêve que quelqu'un chez nous (une institution ou groupe de citoyens) lance une campagne et fasse circuler une pétition en ce sens.

M. Chrétien, friand de coups d'éclat et de fondations, tiendrait là une belle occasion : une fondation du pardon ou de la réparation. La valeur en dollars constants des terres, bâtiments et autres biens confisqués entre 1750 et 1760 représente au moins plusieurs milliards de dollars d'aujourd'hui. Cette somme servirait au développement social et culturel du peuple acadien et serait gérée par sa Société nationale. Et le « Sommet » aurait au moins permis cette tardive et partielle réparation.

Il serait à la fois indigne et pitoyable qu'une conférence au sommet de la Francophonie se tienne à Moncton, New Brunswick, sans qu'au moins soient rappelés et salués le malheur, l'honneur et la ténacité du peuple acadien et que réparation soit faite ou amorcée. Pour le reste, les hôtes apprécieront l'à-propos du choix de la ville et le symbolisme de son nom.